

LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT SOCIAL

réalités, enjeux et défis dans un contexte de vieillissement individuel et collectif

DANS LE CADRE DU PROJET

« l'isolement social des aînés n'est pas une fatalité ! »

Cette formation s'adresse en priorité aux intervenants qui agissent, dans le cadre de leur emploi, auprès de personnes de 65 ans et plus. Les membres des conseils d'administration et les directions d'organismes œuvrant auprès des aînés, ainsi que les propriétaires et dirigeants de résidences pour aînés (et leurs équipes) qui souhaiteraient initier des actions pour lutter contre la solitude et l'isolement, peuvent y trouver un intérêt manifeste.



Cette formation d'une journée permettra au participant :

- D'explorer les concepts de « solitude » et d'« isolement social », dans leurs multiples réalités (historique, sociale, culturelle...). D'en distinguer les nuances, les interactions et de les identifier clairement dans différents contextes ;

- De connaître les principales théories afin de différencier les types de solitude, leurs manifestations, leurs causes et conséquences, et ce, plus spécifiquement chez la personne vieillissante ;
- De connaître les facteurs de risque dans une logique de prévention ;
- De s'approprier des outils et des modes d'intervention pour poser de bons gestes dans le cadre de sa pratique quotidienne et pouvoir en mesurer les impacts.

Résultat attendu

À la fin de la formation, le participant pourra : identifier, de façon claire et concise, une situation concernant des personnes de 65 ans et plus dans laquelle il aura reconnu des éléments liés à l'isolement social et/ou à un sentiment de solitude; analyser le contexte de cette situation; identifier les causes possibles et d'évaluer les conséquences prévisibles afin d'élaborer une stratégie d'intervention pertinente.

Date : 1^{er} février 2019 de 8 h 30 à 16 h 30

Lieu : Maison Paul-Hébert
168, rue Chabot, Québec QC G1M 1K5
Stationnement gratuit

Coûts : 50 \$ incluant le repas du midi (boite à lunch)*.

Attestations : les participants à la formation qui satisferont à l'évaluation recevront une attestation validant 0.7 UEC (Unités d'Éducation Continue)**.

Personne ressource : la formation est dispensée par Éric Sedent, formateur et consultant en gérontologie sociale.

Informations et inscriptions : Sylvain Demers, coordonnateur du projet : 581 982-3531
projetaines@cabducontrefort.quebec

* Il est à noter que la plus grande partie des coûts de la formation est prise en charge dans le cadre du projet « l'isolement social des aînés n'est pas une fatalité ! ».

** La SOFEDUC définit l'unité d'éducation continue (UEC) comme suit : une unité d'éducation continue représente dix heures de participation à une activité structurée de formation, organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.